

GÉRÉ, François. *La guerre psychologique*. Paris, Economica, 1997, 428 p.

Jean-Pierre Colin

Volume 29, numéro 4, 1998

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/703972ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/703972ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (imprimé)

1703-7891 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Colin, J.-P. (1998). Compte rendu de [GÉRÉ, François. *La guerre psychologique*. Paris, Economica, 1997, 428 p.] *Études internationales*, 29(4), 1004–1006.  
<https://doi.org/10.7202/703972ar>

Théodore Christakis s'acquitte avec habileté de cette tâche en ne laissant rien au hasard. Le point de vue critique n'est d'ailleurs pas absent des développements. Le réalisme non plus : la Cour pouvait-elle statuer autrement et trancher par oui ou par non le problème ? L'arrêt du Lotus – le principe de la souveraineté et de la liberté des États s'il y a vide juridique – n'est pas dépassé. Plus discutable est l'affirmation de parvenir à un vrai désarmement nucléaire.

La partie documentaire complète utilement l'analyse juridique. Les documents sont parfois antérieurs à l'avis : la Résolution 984 adoptée par le Conseil de sécurité le 11 avril 1995 et la Déclaration sur les assurances en matière de sécurité publiée le 5 avril 1995 par la République populaire de Chine, sans oublier la Déclaration du 6 avril 1995 faite par la France sur le même sujet à la Conférence du désarmement. Ensuite sont reproduits des exposés écrits et oraux présentés devant la CIJ, tant sur la recevabilité et la compétence que sur le fond. Enfin, les deux auteurs citent des textes postérieurs aux deux avis : deux Résolutions de l'Assemblée générale de l'ONU de 1996 (Rés. 51/45 M et O du 10 décembre) et une Résolution du 23 août 1996 adoptée par la Sous-commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités.

Au total, l'ouvrage est solide et rendra les plus grands services à ceux qui s'intéressent au droit du Désarmement et de la Sécurité internationale, aux problèmes de la non-prolifération et de la dissémination. Mais l'Avis du 8 juillet 1996 ne met pas un terme au débat. Celui-ci ne

manquera pas de rebondir tôt ou tard ; à ce prix, la CIJ sera contrainte de sortir des ambiguïtés qui marquent sa position au seuil du XXI<sup>e</sup> siècle et du troisième millénaire.

Daniel COLARD

Faculté de droit  
Université de Besançon, France

## ÉTUDES STRATÉGIQUES

### La guerre psychologique.

GÉRÉ, François. Paris, *Economica*, 1997, 428 p.

L'ouvrage de François Géré n'est pas d'une lecture facile. L'écriture est parfois très médiocre – quand elle ne frise pas le galimatias [« c'est cette appétence à un devenir conçu comme résultat de la négation niante (identifiable, par exemple à la Terreur) qui pour Guilton provoque l'attraction intellectuelle de Marx qui reconnaît toute l'opportunité que peut en retirer la seule philosophie qui vaille, celle de l'agir, ou pour être plus exact le seul objet qui autorise à se défaire de la philosophie », p. 109] ou ne tombe pas dans la pure négligence [« pas plus que la France entre 1955 et 1962, les États-Unis furent incapables d'éviter des perversions graves qui affectèrent non seulement les combats mais touchèrent le cœur de la société civile », p. 318] ; la ponctuation est souvent défectueuse, le plan assez mal conçu et inutilement compliqué. On regrettera d'autant plus ces défauts que – signe des temps ? – il s'agit à l'origine d'un travail universitaire.

On ne s'en aperçoit pas toujours facilement, il est vrai, tant le statut profond de l'œuvre reste incertain : l'auteur semble hésiter à bien des

reprises, s'ouvrant au passage à d'authentiques réflexions épistémologiques, pour retomber dans un journalisme de connivence, les références, ou tout simplement les clefs dont il se sert, n'étant pas toujours, loin s'en faut, explicitées.

Sans doute les premières pages auraient-elles pu mieux définir le propos ; au demeurant, les instruments de la recherche, les archives consultées comme les enquêtes, notamment les interviews, ne sont révélés au lecteur qu'à l'occasion, sans que ce dernier ait le sentiment de la mise en œuvre d'une véritable systématique, les « orientations bibliographiques » proposées en fin d'ouvrage étant utiles mais laissant ouverte la question (p. 407 et s.). Il est vrai que dans toute une série de situations, les archives – ou ce qui en tenait lieu – ont, semble-t-il, été détruites ; ainsi par exemple des Détachements opérationnels de protection (DOP) dont ni la création, ni la disparition, en Indochine comme en Algérie, ne pourraient être clairement datées (p. 229).

Ces réserves n'enlèvent rien au livre de F. Géré de son grand intérêt, suivant plusieurs lignes de force. On y verra d'abord, au-delà d'une « généalogie » de la guerre psychologique un peu rapide, une remarquable étude des expériences française (en Indochine, puis en Algérie) et américaine (au Vietnam). S'agissant de la France, l'analyse est très fouillée, même si la méthode de l'auteur oblige le lecteur à reconstituer quelque peu les politiques mises en œuvre à différents niveaux. Ces pages sont d'autant plus précieuses que le sujet est resté tabou jusqu'à présent aussi bien chez les Français que chez leurs anciens ad-

versaires. L'échec n'était pas toujours au rendez-vous. Lorsque, sous l'autorité du colonel Godard, fut montée une opération d'intoxication consistant à persuader des supposés « retournés » – qu'on savait être de faux transfuges et dont on pensait que si tôt renvoyés vers le FLN ils abandonneraient le camp français – de l'existence d'autres retournés déjà implantés à tous les niveaux de l'infrastructure politico-militaire, les intéressés dénonçaient d'irréprochables combattants, introduisant le soupçon et l'angoisse de la trahison dans toute la 3<sup>e</sup> Willaya : la Kabylie. Le tempérament ombrageux de son chef, le Commandant Amirouche, aidant – il était bien connu des officiers français – la « bleuite », nom de code de l'opération, entraîna une épuration féroce dans les rangs ennemis. Tel fut rarement le cas et l'utilisation de l'arme psychologique, impliquant une connaissance approfondie de l'adversaire, donne la plupart des temps l'impression qu'une fois de plus la France était en retard d'une guerre. Après l'expérience indochinoise qui ne verra la guerre psychologique s'envisager vraiment que durant les derniers mois du conflit, de 1955 à 1962 elle ne sera le plus souvent conduite en Algérie qu'à l'échelon local, par des officiers de terrain, et balancera perpétuellement entre l'action de conviction et l'utilisation de méthodes destinées à répandre la terreur. Les colonels Lacheroy ou Trinquier pourront bien théoriser leurs expériences jusque dans les amphithéâtres de la Sorbonne – remplis pour la circonstance de militaires – ils ne parviendront pas à cacher les crimes de guerre en série commis au nom de la France, la « contrainte physique » étant au

cœur de l'action, au titre de la recherche de renseignements, conduisant finalement à la généralisation de la torture. Les criminels se sont d'ailleurs désignés eux-mêmes, comme le rapporte François Géré, un colonel Argoud relatant dans ses ouvrages la destruction des mechtas, l'exposition des cadavres tués en opérations devant lesquels devait défiler la population contrainte sous la menace des armes de crier : « Vive la France ! ». On sait comment ces soldats dévoyés finirent par se retourner contre la République, épisode de l'Organisation de l'Armée Secrète (OAS) bien analysé par François Géré à l'heure où l'action psychologique « dans ses outrances et ses dévoilements » va se développer parmi les pieds-noirs : la fameuse Directive Salan, instruction n° 29/OAS, visera à organiser l'insurrection qui devait empêcher la passation des pouvoirs au FLN ; elle faisait de la manipulation des foules une arme militaire. Armée et encadrée par l'implantation des fameuses hiérarchies parallèles, chères au Vietminh, la population aurait dû déclencher l'ultime phase d'une guerre devenue à son tour « révolutionnaire ». (p. 286).

L'expérience américaine au Vietnam conduira elle aussi à l'échec ; l'examen attentif des politiques mises en œuvre, des Hameaux stratégiques à la Pacification, montre les mêmes hésitations, les mêmes errements, les États-Unis s'étant d'ailleurs bien gardés de tirer quelque profit de l'exemple français – jugé colonialiste.

François Géré ne dresse pas seulement ces constats d'échec. Il réfléchit aux transformations qui devraient affecter la guerre psychologique à

l'heure de l'*hypermédiastisme* – défini ici (p. 308) comme le double mouvement qui produit des messages de toute nature excédant les capacités d'absorption du temps humain mais qui conduit en même temps à son terme le processus d'individualisation des médias, en attendant l'heure toute proche de l'interconnexion généralisée. Ayant montré au passage que cette évolution avait été fatale au système soviétique, incapable « de renouveler le corpus (de ses) théories de propagande de manière à se mettre en synchronie avec les nouveaux outils » (p. 379), François Géré s'attache avant tout à deux nouvelles expériences, une réussite éclatante avec la guerre du Golfe, un échec non moins retentissant avec l'intervention en Somalie. Si, dans le premier cas, les États-Unis ont su contrer la propagande adverse en convainquant l'opinion qu'ils menaient une guerre juste et en diabolisant leur adversaire, la clef de leur réussite a résidé dans un encadrement des journalistes qui suivirent sans défaut les « guidelines » et autres « ground rules » édictées par le Département de la Défense. Sur ces questions, comme sur les perspectives d'avenir, les commentaires sont toutefois assez rapides et laissent espérer d'autres travaux.

Jean-Pierre COLIN

*Faculté de droit et de science politique  
Université de Reims, France*

### **La France et le désarmement.**

MARRET, Jean-Luc. Paris, L'Harmattan, 1997, 512 p.

Chargé de recherche au Département des relations internationales de Paris II, l'auteur nous entraîne dans les méandres de la politique diploma-